

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize novembre, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 7 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	<i>Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, MORISSET Mary, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique</i>
Absente excusée	<i>Mme OUVRARD Elise</i>
Pouvoir	<i>Mme OUVRARD Elise à Mr PLUCHON Pierre</i>
Secrétaire de séance	<i>Mr PLUCHON Pierre</i>

N° 13-11-2023-07 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS – ANNEE 2022

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

- PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers établi par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Ce rapport peut être consulté en mairie.

Date de publication
14/11/2023

*Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU*